

La nouvelle épargne de précaution

06/02/2019



Actus Agricoles

Mesure phare de la loi de finances pour 2019, la déduction pour épargne de précaution doit pallier l'échec de la déduction pour aléas (DPA). Mais une première analyse des conditions à remplir laisse présager des difficultés de mise en œuvre.

Julien Forget, avocat associé du cabinet **TERRESA**, membre d'AGIRAGRI, a rédigé ce premier décryptage de ce nouveau dispositif.

[LIRE ICI L'ARTICLE](#)